



AVRIL 2018

Newsletter de Michel Vialay, votre député



Editorial de Michel Vialay, député des Yvelines.

Bienvenue

En ce mois de mars, la lâcheté s'est de nouveau manifestée, la barbarie nous a de nouveau choqués, la haine et l'horreur ont de nouveau frappé.

Mes premières pensées vont aux victimes et à leurs familles, touchées au plus profond de leur chair, et l'hommage national qui leur a été rendu a montré notre compassion collective et cette douleur que nous partageons tous.

Comment ne pas être en colère ? Actes abominables, œuvres monstrueuses d'un assassin qui n'a d'homme que le nom, un terroriste islamique a pensé qu'en tuant quatre innocents, il pourrait fragiliser notre démocratie, il pourrait ébranler nos valeurs, il pourrait attaquer la liberté, l'égalité, la fraternité de notre pays.

En vain ! Car en cherchant à nous atteindre, il nous a rassemblés et nous en sommes plus forts.

Et, plus que tout, en faisant le sacrifice suprême, en donnant sa vie pour protéger une innocente, le Colonel Arnaud BELTRAME nous a donné plus qu'une leçon de courage, il a montré que nous ne plierons pas devant la terreur, que nous étions prêts à nous battre pour défendre nos valeurs, que la France est debout et fière de l'être.

Michel Vialay,
votre député

Assemblée nationale : 126 rue de l'Université, 75355 Paris CEDEX 07 SP
Tél. : 01 40 63 67 89 / Port. : 06 70 92 56 63
Courriel : michel.vialay@assemblee-nationale.fr

Circonscription : Hôtel de Ville, 31 rue Gambetta, 78200 Mantes-la-Jolie
Tél. : 01.34.78.86.57 - Tél. : 07 87 86 89 29
Courriel : michelvialay78@gmail.com

Limitation de la vitesse à 80 kms/h

Le gouvernement et le Premier Ministre s'entêtent, et il n'y a pas pire sourd que celui qui ne veut pas entendre !

Pourquoi ne pas laisser les Préfets faire du « sur-mesure » pour décider de façon ciblée les lieux accidentogènes qui nécessitent une vitesse réduite ?

Pourquoi ne pas écouter les professionnels de la conduite, à l'image de Bernard Darniche, pilote de rallye au niveau international, quand ils expliquent que nous choisissons une mauvaise solution pour répondre à une situation qui mérite qu'on y travaille sérieusement ?

Pourquoi axer un projet essentiellement sur le « tout répressif » quand l'expérience montre que les décisions les plus efficaces s'appuient sur la pédagogie ?

Pourquoi avoir peur d'engager des « Etats Généraux de la Sécurité Routière », afin de partager avec tous ce sujet d'intérêt national qui concerne le plus grand nombre d'entre nous ?

Autant d'incompréhensions, quand la sagesse devrait au contraire le conduire à écouter !

Paris, le 06 mars 2018

Monsieur le Président de la République,

La Sécurité routière en France correspond à un enjeu majeur de santé publique et de protection des personnes. C'est une priorité forte de nos concitoyens.

Pour autant, des réductions toujours plus importantes de la vitesse ne sont pas l'alpha et l'oméga des mesures pertinentes, loin de là !

A ce titre, la récente décision de limiter la vitesse à 80 km/h sur la quasi-totalité des routes françaises est une mesure saine. Et les routes nationales en feront encore plus les frais, étant les plus nombreuses à ne pas avoir un réseau important de routes nationales aménagées.

D'ailleurs, les Français ne s'y sont pas trompés, qui sont très majoritairement opposés à cette mesure, parce qu'ils savent qu'elle ne permettra pas d'orienter à la baisse le nombre de tués et de blessés sur nos routes. Et qu'ils sont bien conscients que la baisse de la vitesse rapportera surtout à l'État des revenus supplémentaires.

Pour qu'une politique soit acceptée, Monsieur le Président, encore faut-il qu'elle soit partagée. Or, nos concitoyens doutent de plus en plus de la bonne volonté du Gouvernement et l'interrogent sur le tout républicain.

« Organisons plutôt des États généraux de la sécurité routière »

LIRE LA SUITE

Audition de Bernard DARNICHE

LIRE LA SUITE



L'avenir de notre jeunesse, au cœur de nos actions

Les projets éducatifs s'imposent comme des outils structurants et fondateurs pour les acteurs éducatifs qui s'impliquent au service de l'émancipation et de l'intégration réussie des jeunes et de leurs familles. Fondateurs car ils portent des valeurs partagées et des ambitions collectives : S'initier à la gestion de projet en organisant un événement culturel comme le Festival du Rire Jeunes Talents, se confronter à l'éloquence au travers d'un concours qui est un prétexte au développement de sa communication personnelle... et prévoir la mobilisation des énergies et des compétences, la mutualisation des ressources humaines et matérielles autour de ces objectifs. Des pédagogies originales qui viennent élargir le champ des apprentissages traditionnels, et se conjuguent avec la multiplication des salons présentant les nombreuses offres de formation ouvertes à notre jeunesse. Ils s'appuient donc sur l'ensemble des ressources et des atouts du territoire.

L'avenir de nos enfants se construira sur leur capacité à être mobiles et à s'adapter aux nombreuses évolutions de leur environnement qu'ils auront à connaître au fil de leur vie professionnelle.

Simplifier et faciliter les passerelles entre les différentes filières s'avère de plus en plus indispensable pour permettre à notre jeunesse de se construire des parcours différenciés.



6ème édition du Festival du Rire Jeunes Talents

LIRE LA SUITE



Salon des formations après la 3ème.

LIRE LA SUITE



5ème édition du concours d'éloquence de l'IUT de Mantes-en-Yvelines



2ème édition du village de l'industrie à Magnanville

LE MANTOIS EN ACTION



Convention de mécénat pour la restauration de la Collégiale

LIRE



Hommage aux victimes de l'attaque terroriste de Carcassonne et de Trèbes

LIRE



Sélection Élite Interrégionale féminine d'haltérophilie à Mantes-la-Jolie

LIRE



2ème édition de la Dictée Mantaise à Mantes-la-Jolie

LIRE



Oinville-sur-Montcient - Trail de la Montcient

LIRE



Salon des vins et des saveurs organisé par le Rotary et la ville de Mantes-la-Jolie

LIRE



Interview sur la radio BPM ce vendredi matin sur des sujets d'actualité locaux et nationaux

LIRE



Mobilisation à la gare de Mantes-la-Jolie pour les conditions de transport

LIRE



Salon de l'Habitat à Mantes-la-jolie

LIRE



Opposition au projet de carrière cimentière consignée sur le registre de l'Enquête publique

LIRE

EN MARS DANS NOS COMMUNES

Salons d'envergure régionale en levée de rideau d'une saison qui sera riche en animations au sein du Parc des expositions, compétitions sportives et événements culturels, mobilisations pour améliorer les conditions de transports ou le cadre de vie, le Mantois accentue le rythme dans tous les domaines avec l'arrivée du printemps naissant.

ACTUALITES



Activité parlementaire

